

## Il fait bon vivre à la RPA des Cèdres !

**A**vec 80 studios indépendants de 34 m<sup>2</sup>, la Résidence pour Personnes Agées (RPA) « Les Cèdres » est un établissement hébergeant des personnes, autonomes ou faiblement dépendantes, dès 60 ans. Deux ascenseurs desservent les 4 étages du bâtiment.

Le logement comprend une cuisine équipée de plaques électriques, d'une salle de bain, d'un placard d'un balcon et de deux espaces : un pour le salon-salle à manger et l'autre pour la chambre.

L'accueil dans la résidence est fondé sur la volonté de maintenir l'autonomie. En effet, la particularité de ce type d'établissement n'est pas d'accueillir des personnes dépendantes (besoin d'aide médicale) mais des personnes capables de gérer les actes de la vie quotidienne.

Aussi, les résidents peuvent mener leur vie en toute indépendance et faire appel à des services de soins à domicile, à des médecins et des infirmières libérales de leur choix. La résidence leur propose des équipements et services à la carte (blanchisserie, restauration, animation, etc.).

Entre les activités proposées, la sortie au supermarché, le salon, la bibliothèque ou encore le restaurant, il n'y a pas de quoi s'ennuyer ! C'est le cas de Valentine et Madeleine qui ont fait ce choix récemment. Témoignages de deux nouvelles résidentes totalement conquises :

### Madeleine, 63 ans, résidente depuis 1 an



« Je me suis retrouvée veuve dans un appartement F5 que je ne pouvais pas assumer avec ma petite retraite. Mon fils m'a hé-

bergée pendant un temps mais je voulais garder mon indépendance. Je suis donc allée voir l'assistante sociale d'Ézanville qui m'a dirigée vers la RPA « Les Cèdres ». Nous avons visité un studio dont je suis tout de suite tombée amoureuse. Avec l'aide de mon fils je l'ai refait à mon goût : j'adore le parme. J'ai mis mes anciens meubles dans un box et j'en ai racheté des neufs à prix abordables et plus adaptés à la taille de l'appartement. J'appréhendais de quitter mon ancien appartement où j'ai vécu 36 ans mais maintenant je me sens bien. Ici, c'est chez moi. Je suis libre de faire ce que je

veux, parfois je descends prendre le goûter en compagnie des autres résidents mais je ne participe pas aux activités organisées. Je préfère aller me promener, faire les magasins ou rendre visite à des amis. Ici tout le monde est gentil, les femmes de service sont adorables et serviables, la directrice et son assistante sont toujours à l'écoute. Je suis vraiment heureuse d'être ici. »

### Valentine, 71 ans, résidente depuis 6 mois



« Suite à un divorce, je me suis mise à chercher un logement. Mes enfants avaient repé-

ré sur internet 3 résidences pour personnes âgées dont celle des Cèdres. Les deux premières étaient très ordinaires et d'un style assez ancien. Puis j'ai visité ce qui est aujourd'hui mon petit chez moi. C'était tout neuf, on pouvait encore sentir la peinture. Je n'avais plus qu'à m'installer. Mon fils m'a prêté des meubles et je me suis fait plaisir en achetant un fauteuil relax. Au début, j'étais un peu perturbée car je passais d'une grande maison avec 1600m<sup>2</sup> de terrain à un studio de 34 m<sup>2</sup>. Mais je me suis habituée et je trouve finalement l'appartement assez grand. Je l'ai décoré comme je voulais. Moi qui adore les fleurs, j'ai fleuri tout mon balcon ! Aujourd'hui je suis totalement épanouie, je ne m'ennuie jamais. Je n'ai même pas vu passer ces 6 mois depuis mon arrivée ! Je connais presque tout le monde, on se rencontre le matin en allant chercher le courrier ou lors des activités. Je participe à toutes les activités proposées comme le loto ou les anniversaires. Le jeudi, le car de la ville nous emmène faire nos courses. C'est pratique. Parfois je fais des crêpes et des gâteaux et je les emmène en bus au salon pour les partager avec les autres résidents. Il m'arrive aussi d'inviter mes amies de la résidence à manger ou à jouer au Scrabble et vice versa. Et puis mes enfants et mes 5 petits-enfants viennent me rendre visite. Ici on est bien entouré, on s'occupe bien de nous et on oublie nos soucis. »

**Actuellement, des studios sont libres, si vous désirez des informations, téléphoner au 0139 9150 02 ou au 0139 35 44 97**

### Un bâtiment bien entretenu

Le bâtiment date de 1978. Les normes en matière de sécurité incendie, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou encore de consommation énergétique ont beaucoup évolué. L'entretien d'un bâtiment ancien se révèle souvent coûteux.

Depuis 2008, les Services techniques de la ville ont pris en charge l'ensemble des travaux.

Ils se chargent de toutes les demandes de travaux intérieurs et extérieurs de rénovation et d'embellissement. Deux agents sont appelés régulièrement chez les résidents pour effectuer des interventions principalement sur les installations électriques, sanitaires et de chauffage. Les interventions se font dans les 24 heures et au plus tard dans les 48 heures. Toutefois pour les urgences, les agents se déplacent dans la demi-heure qui suit l'appel.

Par ailleurs, les services techniques supervisent également les prestations des entreprises en charge de la maintenance des ascenseurs, des appareillages de sécurité et des contrôles d'accès. Ils gèrent les relations avec toutes les entreprises travaillant à la résidence : négociation de contrats, suivi et contrôle des travaux,...

En 2009, la ville a subventionné pour 100 000 € les travaux de mise en conformité de l'électricité, de l'installation du désenfumage, de la mise aux normes des installations de distribution d'eau potable et de la rénovation de logements. De plus, afin de connaître les faiblesses thermiques du bâtiment et anticiper un investissement probable, un diagnostic thermique et énergétique a été réalisé.

En 2010, la subvention communale s'élève à 23 500 €. Elle est destinée à la rénovation du 2<sup>e</sup> étage complet (murs et sol) et la finalisation du 4<sup>e</sup> étage (remplacement de la moquette par des dalles de linol).

### Journée à Paris pour les Séniors



**La Ville organise une sortie à Paris le jeudi 16 décembre. Départ vers 10 h avec au programme : visite guidée de Montmartre avec montée en petit train et descente en funiculaire, déjeuner en musique, promenade et tour des illuminations de Noël. Le retour se fera aux alentours de 19h30.**

**Les inscriptions se font au CCAS à partir du 8 novembre. Tarif selon un barème.**